

TRANSFERT DE PROGRAMMES D'AECEC

RÉSUMÉ

<u>PROGRAMME</u>	<u>SECTEUR D'AECEC</u>	<u>ORGANISME D'ACCUEIL</u>
Immigration	OFB* dir. géographiques	Emploi et Immigration
Relations internationales en matière de culture et d'éducation	BCB**	Conseil des Arts du Canada
Relations internationales pour les sports	BCB	Condition physique et Sport amateur
Expositions internationales	BCB	Communications Canada

*Secteur des affaires consulaires, de l'immigration et des passeports

**Secteur des communications et de la culture

(Remarque : certains employés de directions de programmes de secteurs géographiques seront touchés par le transfert du programme d'immigration.)

- le transfert de responsabilité et d'imputabilité se fera le 1^{er} avril
- les dates des déplacements proprement dits ne sont pas encore définitives, mais elles seront fixées d'un commun accord avec les organismes d'accueil
- tous les employés d'AECEC se verront offrir un poste équivalent dans les organismes d'accueil
- les employés qui déclinent les offres d'emploi des organismes d'accueil seront admissibles au versement d'un paiement forfaitaire
- le Conseil des Arts du Canada n'étant pas régi par les mêmes règles que la fonction publique, les employés du programme des relations internationales en matière de culture et d'éducation d'AECEC qui préfèrent ne pas faire partie de cet organisme se verront offrir un emploi équivalent dans la fonction publique ou un paiement forfaitaire
- les employés qui ne veulent ni d'un poste équivalent dans les organismes d'accueil ni d'un paiement forfaitaire seront inscrits sur la liste prioritaire de la Commission de la fonction publique
- les affaires consulaires et le Bureau des passeports demeurent à AECEC